

43 jeunes espoirs récompensés

Vendredi 16 décembre dernier, le président du Conseil Général, Henri de Raincourt, a remis, comme chaque année, les bourses aux sportifs de haut niveau. 43 jeunes du département ont reçu une ou plusieurs aides allant de 150 à 700 euros.



22 400 euros versés par le Conseil Général

Ont bénéficié d'une ou plusieurs bourses :

José Zouaoui, Clémence Cadic, Nicolas Vuillemot, Nicolas Milery, Delphine Balacé, Tony Fouyer, Martin Gosset, Corantin Belle, Christophe Manzoni, Damien Simon, William Kouakoua, Angélique Perret, Florian Ferrandez, Camille Beaulieu, Nicolas Champigneulle, Fabio Rebelo, Edouard Lefevre, Amélie Fauconnier, Richard Osei Yeboah, Camille Baillon, Chastine Sousa, Karim Bouhafs, Delphine Parquin, Anne-Marie Botte, Justin Joyjnot, Damien Cattin Vidal, Mourad Boujrane, Anne-Lyse Dulieu, Marine Pezennec, Pauline Jardin, Gael Gagnepain, Mouhssin Akcha, Arnaud Gout, Denis Rolland, Aurélien Marquette, Julien Ortu, Alexis Coquille, Gaetan Dufeu, Johan Louys, Timothee Bestand, Baptiste Hezard, Olivier Galli et Ingrid Laillaut.

Un sourire jusqu'aux oreilles, José Zouaoui reçoit un chèque de 600 euros récompensant ses 3^e et 10^e places aux championnats du monde par équipe et en individuel en Italie. Fort en canoë-kayak mais aussi fort à l'école, le jeune homme d'à peine 18 ans parvient à suivre un entraînement de haut niveau en parallèle d'une terminale STI Génie mécanique à Sens. « J'essaie de m'entraîner tous les soirs de 18 h à 20 h », précise-t-il simplement. Au programme, musculation et course à pied et « un maximum de bateau ». Le tout dans la bonne humeur car « au Canoë-kayak club de Sens, il y a une super ambiance et un bon coach. »

Bourses d'encouragement

Comme José Zouaoui, 42 autres jeunes sportifs ont été récompensés le 16 décembre dernier avec des bourses allant de 150 euros (4^e à 16^e place aux championnats de France) à 600 euros. Un chiffre auquel il convient d'ajouter 9 jeunes en pôles Espoirs ou en pôles France^(*) (600 euros chacun) et 17 bourses d'encouragement de 700 euros, montrant ainsi « la volonté du Conseil Général d'être aux côtés

du mouvement sportif départemental et de favoriser la diffusion et l'enseignement du sport », a indiqué le président Henri de Raincourt. Qui a rappelé qu'« en cinq ans nous avons multiplié notre budget par deux et il n'est pas prévu de diminuer les crédits alloués à la politique sportive départementale ».

Tous ces jeunes sportifs avaient été proposés en juin par leurs comités départementaux respectifs à la Direction des sports du Conseil Général. Chacun a ensuite été reçu en entretien à Auxerre, Avallon ou Sens, selon son lieu de résidence : « Nous avons cette année décentralisé les rencontres pour faciliter les déplacements des jeunes, indique Philippe Lala, le directeur des sports. Ensuite nous avons réuni la commission départementale des bourses de haut niveau composée d'élus du Conseil Général et de membres du CDOS (Comité départemental olympique et sportif) qui a décidé de leur attribution. En récompensant les sportifs qui s'engagent vers le haut niveau, nous reconnaissons leur valeur, mais aussi celle du travail effectué par l'ensemble des clubs et comités formateurs. »

Nathalie Hachboles
nathalie.hachboles@frva.fr

(*) Un pôle France, ou un pôle Espoirs, ce sont les athlètes qui arrivent des sports de haut niveau et leur offre une préparation sportive et scolaire dans leur formation professionnelle.



> L'ENTRETIEN

AVEC GILLES VENET, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE KARATÉ CLASSÉE AU 3^e RANG RÉGIONAL EN NOMBRE DE LICENCES, L'YONNE SE PRÉSENTE CEPENDANT COMME LE DÉPARTEMENT PILOTE DE LA BOURGOGNE.

« Le karaté vient des samourais »

Au fil de l'Yonne

Qu'est-ce que le karaté ?

Le « karaté », qui est en fait un raccourci de « karaté do », « la voie de la défense à mains nues » (comme le « judo » est « la voie de la souplesse » et l'« aikido », la voie de l'esquive) est l'art martial qui se rapproche le plus de l'esprit guerrier des samourais. C'est d'abord une expression corporelle : nous avons une spécificité nommée le « kata » qui compte une vingtaine de mouvements en exhibition. Lorsque nous les maîtrisons nous travaillons son application, le « bunkai », qui nous fait évoluer vers une situation de défense réelle.

À qui le karaté est-il destiné ?

À tout le monde, quel que soit l'âge. Nous sommes même en train d'étendre son enseignement aux plus jeunes : une commission nationale « enfants » dont j'ai fait partie a travaillé sur l'élaboration d'une méthode pédagogique particulière.

Au club de Saint-Clement, où j'enseigne, les plus petits ont 5 ans. L'enseignement est uniquement ludique mais tout en pratiquant de façon récréative, ils font du karaté parce qu'ils apprennent les bonnes positions.

Le karaté compte de nouvelles pratiques comme le karaté contact, le karaté défense ou karaté jitsu, le body karaté...

Qu'apporte cette discipline ?

Le karaté est une activité physique très complète. Il développe la confiance en soi, l'assurance, la souplesse et fait travailler tous les groupes musculaires. En outre, il donne des notions de distance, de coordination, d'appui, d'équilibre. Même si on se sent petit et frêle, avec de la technique on peut se défendre en utilisant la puissance de l'autre.

Il conserve une dimension traditionnelle...

Nous restons en effet très attachés aux trois saluts : le « shomen-ni-rei », un salut au dojo (l'endroit où l'on vient chercher la voie) et à son kamiza (lieu où l'on fait les offrandes) s'il y en a. Le « sensei-ni-rei », le salut au professeur ; et le « otogai-ni-rei », le salut global de tous les élèves entre eux. Ces saluts sont exécutés un genou à terre, comme les samourais. Une façon d'exprimer le respect.



CHRONO 89

> EN SAVOIR +

Toujours pas aux JO

Le karaté, comme le judo et l'aikido, vient de la boxe chinoise. Il s'est développé sur l'île d'Okinawa, au Japon, sous l'impulsion de Gichin Funakoshi. Et s'est étendu grâce à Jigoro Kano, le créateur du judo, qui a invité Gichin Funakoshi à présenter sa discipline à Tokyo. Le karaté a été rendu à la mode par les films de Bruce Lee. À noter : ce n'est toujours pas une discipline olympique.

Au 3^e rang bourguignon

L'Yonne compte 18 clubs et 818 licenciés et se place en 3^e position au classement régional.

Un département pilote

À l'actif du comité départemental de karaté de l'Yonne : la construction en 1999 d'un dojo départemental à Saint-Clement (tous les tapis viennent d'être changés avec l'aide du Conseil Général), une section sportive scolaire au collège Montpezat de Sens, la mise en place du karaté URSS (organisation en 2003 de la première rencontre nationale inter établissements, en mai 2005 à Sens des premiers championnats de France), la venue de champions du monde comme Rida Bel Larsen, Alain Le Hetet, Gilles Cherdieu, Guillaume Cossou...

Un vivier d'élites dans l'Yonne

De nombreux jeunes Icaunais sont très bien classés : Thibault Rolland du Karaté club Saint-Clement (1^{er} coupe de France combat minime), Mourad Boujnane du club de Saint-Florentin (7^e championnats de France seniors, 5^e coupe de France combat juniors), Dimitri Beaudoux du club Arts martiaux Auxerrois (5^e coupe de France benjamins), Elodie Phivarsongaly de l'Alliance Sens (5^e coupe de France sud combats minimes), l'équipe minimes du collège Montpezat de Sens (2^e championnats de France URSS)...